



Association Française des Femmes Juristes

Contact. Information. Demande d'adhésion

36 rue de Turin - 75008 Paris.

Téléphone : 33 (0)1.43.87.43.03 - Fax : 33 (0)1.42.93.17.63

Email : caroline-services@wanadoo.fr

Siège social - 30 bis, rue de Civry – 75116
Association régie par la loi de 1901

Les travaux sont publiés sur notre site Internet :

www.affi.asso.fr

Association Française des Femmes juristes

Créée à l'initiative d'un groupe de femmes exerçant des fonctions de responsabilités et ayant chacune fait preuve de compétence et de réussite dans leur profession respective, l'Association Française des Femmes Juristes, *AFFJ*, regroupe des juristes de tous les horizons : professeures de droit, juristes d'entreprises, conseillères d'état, notaires, magistrates, avouées, avocates, huissières.

L'Association entend participer à tous les grands débats de société et jouer un rôle actif dans les transformations qu'ils impliquent, notamment dans la perspective de la construction européenne.

L'Association, à caractère apolitique, a pour but de :

- Veiller à l'effectivité du droit des femmes,
- Promouvoir les femmes dans les organisations et instances tant nationales qu'européennes et internationales ainsi que dans leurs activités professionnelles respectives.
- Renforcer les liens et les échanges avec les Femmes Juristes Européennes et Internationales.
- Contribuer aux actions et aux politiques menées dans l'Union Européenne dans la reconnaissance, la promotion et le respect du droit des femmes.

La diversité de la composition des membres de l'Association permet de réaliser des études dans tous les domaines du droit.

Dans le domaine européen, nous souhaitons suivre les textes concernant les femmes, mais aussi l'ensemble des textes d'actualité.

Dans le domaine international, nous souhaitons mesurer l'évolution de la jurisprudence et des textes au regard de la convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et nous avons mis en place une équipe de travail sur ce point.

NOS ACTIVITES

Depuis sa création l'AFFJ a participé à de nombreuses actions en faveur des femmes. En particulier l'association a soutenu les motions concernant les femmes dans tous les pays où leurs droits fondamentaux sont bafoués, où elles sont niées en tant qu'être humain, parce que femmes.

En 2001, L'AFFJ a participé à Séville à la **première Assemblée Générale de EWLA** (European Women Lawyers Association), Marie-jeanne CAMPANA a été élue au conseil d'administration.

En 2002, Entre autres activités, l'AFFJ a organisé en coopération avec EWLA, un congrès européen dont les thèmes traitaient de "**L'égalité entre femme et homme et la vie professionnelle**". Ce congrès a eu un réel succès avec plus de 350 participants européens.

En 2003, l'AFFJ a soutenu les travaux du projet de Constitution Européenne en alertant les pouvoirs publics notamment sur l'article 2 et a mené des actions en faveur des femmes menacées notamment en saluant le Prix Nobel de l'iranienne Shirin EBADI.

L'AFFJ a organisé un colloque sur "La situation des femmes dans les professions **libérales**" avec la participation de l'UNAPL, de l'UJA, de médecins, d'architectes, d'experts-comptables

En 2004, avec la Mairie de Paris, à l'occasion de la Journée de la Femme et dans le cadre du Bicentenaire du Code Civil, nous avons organisé une conférence débat sur le thème « **Sexisme et Code civil** » et, nous avons présenté, pour cette période,

une étude comparée sur la situation en Allemagne et dans les pays de la *Common Law*.

Nous avons participé au **Grand Rassemblement des Femmes pour l'Europe** en présence de la Ministre de la Parité, Nicole AMELINE et de personnalités telles que Simone VEIL, Claudie HAIGNERÉ, Corinne LEPAGE, Claude du GRANRUT, etc.

Nous avons été partenaires du Comité Français des ONG et de l'Association Française des Femmes de Carrières Juridiques pour une conférence sur "La Résistance française au féminin, vue par une américaine", Margaret COLLINS WEITZ 5, historienne et professeur à l'Université de Suffolk (Boston).

En 2005-2006, l'AFFJ a organisé une conférence débat, en présence du Garde des Sceaux Dominique PERBEN, sur "**La Justice et son image**" précédée de la projection du film de Raymond DEPARDON "Dixième chambre – Instants d'audience". Cette conférence a réuni plus de 350 professionnels du droit.

En partenariat avec le Cercle Montesquieu et la Coordination Parité 50/50, l'AFFJ a effectué une étude sur les 120 premières entreprises françaises cotées au SBF, destinée à reconnaître celles qui favorisent par leurs actions la promotion des femmes au sein de l'entreprise. Les trois entreprises gagnantes ont été RENAULT, ESSILOR et l'ORÉAL. Les résultats ont été diffusés par RADIO CLASSIQUE.

L'Association a organisé un colloque à la Maison du Barreau, sur« **Egalité de Droit – Inégalité de fait** ». Par cette étude nous avons voulu insister sur la nécessité de dire et redire, aujourd'hui et encore, combien cette égalité est difficile à mettre en œuvre, à entrer dans la pratique et les mentalités,

En 2007, l'AFFJ a organisé, en partenariat avec d'autres associations, Women Interest Group (WIG), l'International Bar Association, Le Salon des Juristes, l'Association des Juristes et Entrepreneures, trois dîners festifs sur les questions d'actualité françaises et européennes.

A la Maison du Barreau, notre colloque annuel, s'est déroulé en partenariat avec l'Association pour le développement de la santé des femmes, en étudiant cette année spécialement : « **Femmes, violences et santé** ». Sous la présidence de Gisèle Halimi, trois tables rondes, composées de médecins, juristes et personnalités du monde civil ont été organisées avec comme thèmes : Appréhender, Suivre, Soigner.

En 2008, l’AFFJ et l’AFEM ont formulé une déclaration conjointe destinée aux chefs d’états et de gouvernements à l’occasion de la journée internationale de la femme, sous le thème « **Il n’y a pas d’avenir pour le Partenariat Euro-méditerranéen sans garantie effective des droits des femmes** ».

En juin 2008, l’AFFJ, représentée par Madame Beatrice Castellane Présidente, et Madame Marie Jeanne Campana, Vice présidente a été reçue à **La Chancellerie** par Madame Elisabeth Pelsez, conseillère pour la Présidence Européenne et l’a entretenue de son implication au sein de **EWLA (European Women Lawyers Association)**. Le Ministère a ensuite souhaité être représenté à l’occasion du colloque des 3 et 4 juillet 2008 à Londres sur le thème : «**Etre entendues dans l’Europe de demain**» où l’accent a été mis sur l’entrée des femmes dans les Conseils d’Administration, l’AFFJ était représentée par une délégation exceptionnellement importante avec notamment l’intervention de Mesdames Béatrice Castellane, présidente, Marie-Jeanne Campana, ancienne présidente et vice-présidente, Caroline Bommard Forster, ancienne présidente et administratrice de EWLA, Carol Xueref, secrétaire générale, Nathalie Leroy, administratrice, Charlotte Butruille-Cardew, adhérente.

En novembre, l’AFFJ a organisé un dîner débat animé par Madame Djenane KAREH-TAGER, Journaliste au Monde, sur le thème : « **faut-il avoir peur de l’Iran ?** ».

L’AFFJ a été invitée à la maison de l’UNESCO le 6 novembre 2008 pour présenter ses activités et commenter les interventions de Madame Claire L’Heureux-Dubé, Ancienne juge de la Cour suprême du Canada. Madame Béatrice Castellane a commenté le thème « **Justice et Egalité : mythes et stéréotypes** ».

En 2009, L’AFFJ a participé à la présentation des résultats du Baromètre de confiance des femmes cadres lancé à l’initiative de Valérie Létard, Secrétaire d’Etat à la Solidarité. Pour cette étude, une enquête inédite a mobilisé 43 réseaux de femmes, dont l’AFFJ.

En juillet, l’AFFJ était représentée par sa Présidente et de nombreux membres de son Conseil d’Administration au Congrès annuel de **l’EWLA** qui a eu lieu à Reykjavik, Islande autour du thème « **Création et pratique du Droit, Droits**

fondamentaux et Marché financier. ». Madame Beatrice Castellane, était intervenante sur le thème de « **l’Evolution Légale et Pratique du Droit dans les Périodes de Crise, la position des femmes dans le monde de l’entreprise** », aux côtés de Mesdames Carol Xueref, Secrétaire Générale, Ragna ÁRNADÓTTIR, Ministre de la justice en Islande, Lenia Samuel, directrice générale adjointe DG emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission Européenne et Eva JOLY, magistrate franco-norvégienne.

Le 30 septembre 2009, la réunion-débat « Mères porteuses » a été organisée par **l’AFFJ** au « Café de Flore ». avec pour thème : « **Quel avenir pour la loi bioéthique?** La révision de la loi est prévue pour 2010, et dans le cadre de la législation relative à l’assistance médicale à la procréation, la question des mères porteuses sera au centre de toutes les attentions».

En novembre, L’AFFJ a signé la pétition diffusée par « La Clef » à l’attention de Xavier Darcos, Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, concernant **l’égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.**

L’AFFJ a organisé le 19 novembre 2009 à la Maison du Barreau, son colloque annuel ayant pour thème « **Le renouveau économique, social et environnemental** » en partenariat avec la Chambre de Commerce franco-norvégienne, la division pour l’égalité des Genres de l’UNESCO et la Fondation EVE-olution. En présence de l’Ambassadeur de Norvège S.E.M. Tarald Osnes Brautaset,

Les thèmes abordés étaient: « **Nouvelle donne, l’arrivée des femmes dans les instances dirigeantes** », « **Les actions de femmes qui pèsent sur l’économie et le Climat International : Quelles avancées pour les femmes ?** », avec notamment, les participations très appréciées de **Brigitte Gresy** (Inspectrice générale des affaires sociales), **Sanye Gülser Corat** (Directrice de la Division UNESCO pour l’égalité des genres), **Armelle Carminati** (DG Monde, Capital Humain et Diversité Accenture), **Ana Palacio** (Comité Exécutif du groupe Areva, ancienne ministre des Affaires Etrangères Espagne et ancienne VP Banque Mondiale) et **Dominique de La Garanderie**, fondatrice de l’AFFJ.

Cette conférence a été suivie par un nombre important de professionnels du droit et les travaux ont été publiés sur le site.